

*des Princes &c. Avril 1760. 251*

duit des impositions auquel il contribué si abondamment.

Le 23, les Gens du Roi se rendirent à Versailles pour demander le jour qu'il plairoit à Sa Majesté d'entendre leurs Remontrances. Il fut mis au 26. Le Roi les ayant entendues retira ses Edits & Déclarations sans d'autre réponse. Le public demeura ainsi dans l'impatience de l'apprendre jusqu'au 28, que Sa Maj. la donna en ces termes.

*Les Représentations qui m'ont été faites sur mon Edit du mois de Septembre dernier, m'ont engagé à adresser de nouveaux Edits à mon Parlement, dans lesquels j'ai cherché à concilier les besoins indispensables de mon Etat en égard aux circonstances présentes, avec la situation de mes peuples, dans la confiance qu'ils seroient enrégistrés d'un concert unanime.*

*Je veux bien me contenter pour 1761 & 1762 des mêmes secours que mon Parlement me propose d'enrégistrer pour 1760, & je m'y détermine, quelque diminution que cela apporte dans mes Finances, & malgré les embarras qui en résulteront, dans la vue de donner à mes peuples de nouvelles preuves de l'envie que j'ai de les soulager.*

*Comme j'ai déjà réduit aux simples échéances des engagements les plus importantes & les plus légitimes la durée de ce secours, je ne puis la restreindre de nouveau, sans me mettre dans la nécessité de manquer à ces mêmes engagements & de porter au crédit une atteinte, dont le contrecoup retomberoit nécessairement sur mes fidèles Sujets.*

*Des secours qui ne seroient que momantans, & les retards que mon Parlement apporteroit*